



Commune de  
Bazoges-en-Pareds

# Mairie - Info

8 décembre 2023

*Le maire  
les adjointes et adjoints,  
les conseillères et conseillers*



Avec la participation du SEL de Valparaiso, des écoles, du foyer des jeunes et de l'école de musique de Sigournais

*vous souhaitent  
de  
belles fêtes de fin d'année.*

## AGENDA

### Décembre

le 15, Fête de Noël  
école P.H Tisseau,

le 16, Illuminations  
du Donjon à 17h30,

le 22, Veillée de Noël  
école Ste Marie  
20 h salle les 3 Rives,

### 6 Janvier

à 11h00  
Vœux du Maire  
Salle les 3 Rives,

### 20 janvier

Nuit de la lecture  
Bibliothèque de 14 à 19h00,

### 11 Février

A.G UNC  
10h30 salle les 3 Rives.

**Théâtre les Gais de la Loge**  
**« DU RIFI CHEZ LA COMTESSE »**  
13,19,20,26,27 janvier à 20h30  
14 et 21 janvier à 14h30  
Réservations : 07 61 52 81 79

### Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi :  
de 9h00 à 12h30,  
Vendredi : de 9h00 à 12h30 et  
14h00 à 17h00.

Les autres jours possibilité de RdV  
02 51 51 25 19

mairie@bazoges-en-pareds.fr

En liminaire de la séance, le Conseil accueille deux agriculteurs de la Commune, membres d'organisations syndicales agricoles, pour qu'ils expliquent l'opération « Panneaux d'entrée de bourg retournés ». Ils souhaitent alerter la population sur un nombre important de dysfonctionnements qui mettent en péril l'avenir de leur profession.

Le Conseil, réceptif à leur exposé, s'engage à adresser un courrier au Préfet.

## Conseil

### Dépenses par délégation

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses TTC réalisées, par délégation, depuis le dernier Conseil :

- Projecteur lumineux, société Mille Feux pour 3 918 € TTC,
- Sécheur électrique autonome, société Pubert pour 1 410 € TTC,
- Réfection du parapet du pont de Belouze, société TMC/BAT pour 3576,00 €TTC,
- Remplacement des gouttières volées de l'église, société TMC/BAT pour 2981,83 € TTC.

### Administration générale

#### Contrats d'assurance de la Commune

Les contrats d'assurances de la commune arrivent à échéance le 31 décembre prochain et doivent être renégociés.

Le dossier de marché comporte :

- Assurance « Dommages aux Biens » ;
- Assurance « Responsabilité Civile Générale » ;
- Assurance « Protection juridique – défense pénale » ;
- Assurance « Flotte automobile et auto-missions » ;

Le montant des primes d'assurances payé en 2023 par la commune est de 6 858.92 €,

Le Conseil valide la proposition de la SMACL pour une prime annuelle de 8 347,59 € TTC.

#### Référent déontologique

Le décret n°2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local est paru au Journal Officiel du 7 décembre 2022.

Ce décret prévoit que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local défini par l'article 218 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

Afin d'accompagner les collectivités dans la désignation de ces référents, l'Association des Maires des Petites Communes de Vendée a pris contact avec des partenaires institutionnels pour établir une liste de personnes qualifiées. La saisine du ou des référents déontologues se fera sur demande, par tous moyens, auprès de l'AMPCV, qui se chargera d'assigner un référent à l'affaire. Si la collectivité émet une préférence pour l'un ou l'autre des référents, cela sera pris en considération. Le Conseil valide ce choix.

#### Liste des référents déontologues

❖ Monsieur Jean-François MOLLA,  
*Président honoraire du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, ancien vice-président du tribunal administratif de Nantes*

❖ Monsieur Bertrand FAURE,  
*Professeur de droit public à la faculté et responsable du master "collectivités territoriales"*

❖ Monsieur Bruno LORFEUVRE,  
*Administrateur des Finances Publiques adjoint*

Uniquement en formation collégiale :

❖ Monsieur Bernard MADELAINE,  
*Président honoraire du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, ancien président du tribunal administratif de Nantes*

### Comité de pilotage du plan intercommunal de sauvegarde

Le Conseil décide de nommer M. Denis Giacomazzi au Comité de pilotage de cette instance.

### Chèques cadeaux

Le Conseil valide le principe d'offrir aux agents, pour la fin d'année, des chèques cadeaux à utiliser dans les commerces locaux.

### Bail fermier

Suite au départ à la retraite d'un fermier, il convient d'approuver un bail avec un nouveau fermier pour la parcelle ZC 68 de 6230 m<sup>2</sup>. Bail approuvé.

## Tourisme-Communication-Santé-Associations-Culture-Economie

M. Denis Giacomazzi, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la commission, informe le Conseil sur plusieurs points :

### Sonorisation d'événements

Le 1<sup>er</sup> adjoint explique qu'un tel équipement, mobile et autonome, est intéressant pour sonoriser les événements proposés par la commune. Cet équipement pourra être proposé à la location aux associations. Le coût est de 897,12 euros TTC. Vote à l'unanimité.

## Fréquentation du Site

5 988 visiteurs ont visité le donjon et/ou le jardin médiéval. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2022, tout comme le chiffre d'affaire.

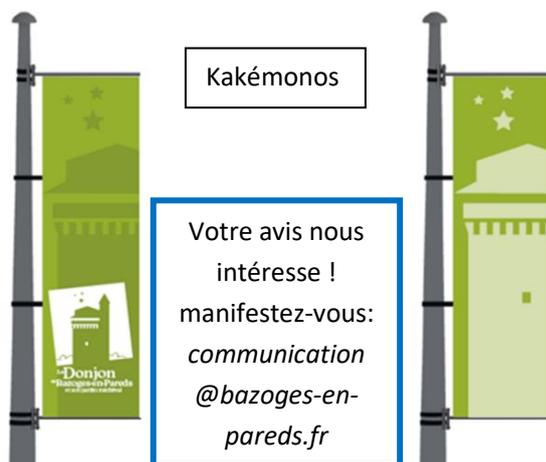
## Tarif du site touristique

VISITE INDIVIDUELLE AUX HEURES D'OUVERTURE			
	Donjon / Jardin / Musée	Jardin / Musée	Exposition
<b>Adulte à partir de 15 ans</b>	8 euro par personne	5 euro par personne	0
<b>Enfants 6-14 ans</b>	3 €	3 €	0
<b>Enfants – 6 ans</b>	0 €	0 €	0
<b>Etudiant</b>	4 euro par personne	4 euro par personne	0

Les tarifs de groupe, réduits ou gratuits sont disponibles sur les sites @ de la Commune et du Donjon. Le Conseil valide ces augmentations.

## Signalétique du site touristique

Le 1<sup>er</sup> adjoint décline le résultat du travail effectué pour améliorer la signalétique du site et le rendre plus attractif. Il est composé d'une charte graphique dédiée au site, d'une réfection totale de la signalétique du site et de kakémonos (bannières verticales) accrochés sur les poteaux électriques du centre bourg pour afficher l'identité patrimoniale de la Commune. Ce dernier point fait l'objet d'âpres discussions. Le vote est reporté le 12 janvier.



Charte graphique



La charte graphique est appelée à devenir la « marque » du site. Elle exprime l'identité visuelle et renforce l'image. La Commune gardera sa charte jaune et bleue.

## Réparation du fournil

Le Conseil valide la réparation de la voûte du fournil pour 3 930€ TTC. Le prestataire est M. Hervé, compagnon du devoir.

## Équipement audio/vidéo de la salle du Conseil.

Le Conseil valide l'acquisition d'un équipement mobile audio/vidéo pour remplacer le vidéo projecteur et offrir la possibilité de visio conférence en solo ou en groupe. Vote à la majorité pour une solution locative.

## Voirie - bâtiments

### Décision de modification de lignes budgétaires

Mme Christine Lelot, adjointe en charge de la voirie et des bâtiments, informe que pour couvrir les dépenses liées à des travaux de voirie, un transfert de 60 000 € de la section investissement vers le fonctionnement est nécessaire. Le Conseil valide ce transfert.

## Informations Pratiques

### Cabinet médical

Fermeture du 22 décembre au 2 janvier.

### Pharmacie

Fermeture du 29 décembre 19h00 au 8 janvier 9h00. Pensez à vos renouvellements d'ordonnances.

## Stationnement

Bien qu'elles soient sur l'espace public, il est souhaitable de laisser les places devant la pharmacie aux clients de l'officine. Le début des travaux d'extension du cabinet médical va supprimer temporairement les places à l'arrière de la maison de santé. Merci aux patients d'utiliser le parking place de la Liberté.

## Ramassage des coquilles d'huitres

Huitres, moules, saint-jacques, bigorneaux, bulots, ...  
**vos coquillages sont une ressource**

**Votre commune participe** à l'opération de collecte de coquillages. Venez les déposer à :

### BAZOGES EN PAREDS

Atelier communal – route de Thouarsais

**Le 30 décembre et le 2 janvier**



**Collecte de coquillages uniquement :**  
Tout apport contenant des crustacés (crevettes, langoustines), rince-doigts, assiettes ou autres déchets ne sera pas accepté.

**ScOm**  
EST-VENDÉEN  
La collecte des déchets

## Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 11h à 12h, le vendredi de 16h30 à 17h30 et samedi de 10h à 12h.

- BB lecteurs à 10h30 le 9 janvier,
- Nuit de la lecture le 20 janvier,
- Dictée géante le 16 mars.

### « Tricote un sourire »

Vous tricotez et il vous reste des bouts de pelote dont vous ne savez que faire,

À la bibliothèque de Bazoges en Pareds nous sommes « Tricolab » ! Nous récupérons des carrés de 5cm/5cm ou 10cm/10cm au crochet ou aux aiguilles et nous les envoyons à l'association « Tricote un sourire » où des créatrices se chargent de concevoir des projets artistiques façon pixel. Tous les points sont acceptés sauf le jersey et les côtes.

Pour plus de renseignements consultez le site :

« Tricote un sourire.com » ou rendez-vous à la bibliothèque.

## Vie du Conseil Municipal

### Prochain Conseil municipal

Vendredi 12 janvier à 20h00.

**Conseillers présents le 13 octobre:** Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Christine Lelot, Damien Ragon, Véronique Cailleaud, Marina Baloge, Jean-Luc Dothée, Daniel Lièvre Valérie Coulais, Annie Buffeteau, Frédérique Polo, Jean-François César et Joëlle Macé,

**Excusés :** Johan Faussot et Christia Marsaud.

Le chant  
des mots  
Bibliothèque de Bazoges-en-Pareds

**SAMEDI 20 JANVIER**  
**DE 14H À 19H**  
Entrée libre

RENCONTRE  
AVEC L'AUTRICE  
GAËLLE BONJEAN

Nuits  
de la lecture  
18 —  
21 janvier  
2024

CONTES, LECTURES  
À VOIX HAUTE,  
QUIZ, JEUX DE  
SOCIÉTÉ, ...

1 RUE SIMON LOUVART DE PONTLEVOY  
BAZOGES-EN-PAREDS

CNL  
CENTRE NATIONAL DE LECTURE

Commune de Bazoges-en-Pareds

**DU RIFI FI CHEZ LA COMTESSE**  
UNE PIÈCE DE JEAN-CLAUDE MARTINEAU

THÉÂTRE DE BAZOGES-EN-PAREDS - SALLE "LES TROIS RIVES"

LES VENDREDIS  
19 & 26  
janvier  
à 20h30

LES SAMEDIS  
13, 20 & 27  
janvier  
à 20h30

LES DIMANCHES  
14 & 21  
janvier  
à 14h30

TOUS LES BÉNÉFICES DE LA SOIRÉE DU VENDREDI 19 JANVIER  
SERONT REVERSÉS À L'ASSOCIATION ÉPILEPSIE VENDÉE.

RÉSERVATIONS  
Par téléphone au 07.61.52.81.79

TARIFS  
Adultes : 8€  
10-17 ans : 3€

Commune de Bazoges-en-Pareds  
Pays de Châtagneraie  
RIPAUD  
Épilepsie 85